



Compte rendu d'audience avec Mme BORNE, ministre de l'éducation et son conseiller Mr VITEL au rectorat le 30 décembre 2024

Présents : Mr VITEL, Mr Le Secrétaire général du rectorat, Mr BERNARD (DRH), Mr PORT SAID co-secrétaire FSU-Mayotte, Mr DESTENAY SNES FSU (en remplacement de Henri NOURI, co-secrétaire départemental FSU-Mayotte) 2 représentants de FO.

Mme BORNE et le

Recteur sont arrivés à la fin de l'audience et, sont restés pendant 25 minutes.

1- La FSU s'est étonnée de n'avoir pas été contacté par le rectorat depuis le passage de Chido pour un état des lieux, et sur les conditions et les modalités de la reprise...

Le secrétaire général du rectorat s'est excusé et s'est justifié par la situation de crise et la dégradation des moyens de communication. Il s'est engagé à faire mieux à l'avenir. Un tiers des 9000 agents auraient été contactés par le rectorat pour connaître leur situation.

2- Sur la reprise (rentrée administrative) le 13 janvier 2025 , la FSU explique son impossibilité compte tenu des dégâts très importants qu'ont subi les établissements scolaires et du nombre important de collègues qui n'ont plus de logement et qui ont quitté ou vont quitter le territoire.

Mme BORNE a répondu que la rentrée ne pourra avoir lieu qu'après :

- L'arrêt des dégradations dans le bâti scolaire,
- La sécurisation des bâtiments,
- La vérification du respect des règles de sécurité (priorité du rectorat selon le SG)

Cela se fera lors de la rentrée administrative en y associant le personnel de chaque établissement. Pour les établissements qui sont en ce moment centre d'hébergement, des solutions seront apportées aux personnes pour les libérer.

La FSU a insisté sur le fait qu'elle veillera au respect des règles de sécurité pour tous les usagers (personnel et élèves) avant la reprise.

3- Situation des collègues qui ont été évacués...

Mr Vittel nous a répondu que ce serait vu au cas par cas.

La FSU a indiqué qu'il n'y avait pas que des dégâts matériels mais aussi des traumatismes corporels et/ou psychologiques.

4- Pour pallier les manques d'enseignants à court terme, la FSU a proposé :

- De recruter des jeunes diplômés,
- D'accélérer le processus de titularisation des stagiaires pour pourvoir aux postes vacants,

5- Pour l'attractivité de notre département, la FSU a proposé :

- La hausse de l'indexation des salaires d'au moins 20 points,
- La mise en place des ASA (avantage spécifique d'ancienneté), en lien avec la politique de la ville généralisée à Mayotte
- La déconjugalisation de l'ISG,
- Un plan massif de titularisation des contractuel-l-es,
- D'attribuer une aide au logement à l'ensemble des personnels locataires non éligibles à l'IRPL.

Mme BORNE nous a informé qu'il y aura une réunion au niveau national pour étudier des mesures pour l'attractivité du territoire.

6- La FSU a demandé des précisions sur la nationalisation temporaire des constructions scolaire du 1^{er} degré.

Mme Borne a indiqué que cet après-midi, le sujet sera abordé avec les élus locaux.